

## Prestations d'Appui Conseil RH

### Des accompagnements RH personnalisés pour vous accompagner dans votre développement

grâce aux diagnostics et prestations RH proposés par l'OPCO ATLAS.



#### Pour qui ?

- ✓ Les entreprises de moins de 250 salariés, adhérentes à ATLAS et à jour de leur obligation de formation.

#### Pourquoi ?

- ✓ Accompagner les TPE et les PME à optimiser leurs actions RH pour faire évoluer leur organisation et renforcer leur efficacité.

#### Comment ?

- ✓ Grâce à des accompagnements de courte durée (3 à 4 jours) visant à diagnostiquer, préconiser et construire des plans d'actions ainsi que des premiers outils opérationnels.

#### Avec qui ?

- ✓ Un consultant Agilité RH vous accompagne pendant la prestation.
- ✓ Votre Conseiller-Atlas vous aide à identifier votre besoin et le dispositif adéquat. Il vous accompagne à l'issue de la prestation pour renforcer son efficacité.

## Les dispositifs existants

1. **Le diagnostic individuel** de positionnement professionnel accompagne un salarié à faire l'inventaire des compétences acquises et de celles à développer pour mettre en place un plan d'action.
2. **L'accompagnement à l'élaboration de plan d'actions RH/formation** a pour objectif de vous aider à optimiser vos actions RH visant à accompagner l'évolution de l'organisation.
3. **L'accompagnement « Gestion des carrières, des potentiels et des talents »** a pour objectif de vous aider à valoriser les potentiels et les talents de vos collaborateurs pour favoriser leur épanouissement au sein de l'entreprise.
4. **Le diagnostic collectif de positionnement professionnel** a pour objectif de vous aider à identifier les compétences d'une équipe pour améliorer l'efficacité collective.



### Notre couverture régionale

Pour les dispositifs 1/2/3 :

- Île-de-France
- Hauts de France
- Normandie
- Grand Est
- Pays de la Loire
- Nouvelle Aquitaine
- Centre Val de Loire
- Provence Alpes Côte d'Azur
- Occitanie
- Auvergne Rhône-Alpes

Pour le dispositif 4 (diagnostic collectif) :

- Île-de-France
- Grand Est
- Pays de la Loire
- Nouvelle Aquitaine
- Provence Alpes Côte d'Azur



### Financement

Effectifs de l'entreprise au 31 décembre 2019	Modalités de financement classiques	Modalités de financement exceptionnel jusqu'au 15/10/2020
Entreprises de 1 à 49 salarié.es	80% pris en charge par ATLAS	100% pris en charge par ATLAS
Entreprises de 50 à 250 salarié.es	50% pris en charge par ATLAS	50% pris en charge par ATLAS

Le reste à charge de l'entreprise est conditionné au versement volontaire.

Vous avez la possibilité de bénéficier de deux prestations de conseil par année civile.

Contact téléphonique : 01 47 39 02 02

[info@agilterh.fr](mailto:info@agilterh.fr)

site web : [www.agilterh.fr](http://www.agilterh.fr)

## 2 diagnostics et 2 accompagnements pour vous accompagner dans votre développement !

**1. Le diagnostic individuel ou «Positionnement Professionnel»** permet d'élaborer un diagnostic sur un collaborateur qui sur-performe ou qui sous-performe ou qui a un projet d'évolution interne et identifier des actions adéquates pour l'accompagner dans sa situation.

**Quelques Exemples :** Identifier les compétences d'un collaborateur qui vise un poste différent pour élaborer un plan d'action ...

**2. L'accompagnement** permet de faire avancer un sujet à enjeux dans les domaines **RH/Formation**, à mettre en place un plan d'action et à construire des outils opérationnels pour structurer et mettre en œuvre le sujet.

**Quelques Exemples :** Elaborer un plan de formation, organiser l'Entretien Professionnel, Développer un processus d'intégration, lancer une academy digitalisée, élaborer des fiches de poste, des descriptions de fonctions ...

**4. Le diagnostic « collectif »** a pour objectif de vous aider à évaluer et renforcer l'efficacité collective d'une équipe sur la base de ses compétences individuelles et collectives.

**Quelques Exemples :** identifier les compétences collectives de salariés qui sont pressentis pour une évolution vers un poste de management ...

**2. L'accompagnement Gestion des carrières et des talents** permet d'aider l'entreprise à identifier les actions permettant de dynamiser la gestion des carrières de ses collaborateurs et ainsi les fidéliser.

**Quelques Exemples :** Développer un cursus pour Hauts potentiels, identifier des aires de mobilité et mettre en place un processus d'évolution interne, logique employer branding



## Modalités de prise en charge

1. Nous vous proposons un **entretien préalable afin d'identifier vos attentes et la prestation la mieux adaptée.**
2. Nous déterminons **la période** sur laquelle vous souhaitez l'accompagnement.
3. Vous faites votre **demande de prise en charge** auprès de votre Conseiller ATLAS.
4. Nous signons ensemble un **protocole d'accord** qui reprend la prestation et nos clauses contractuelles.
5. **La mise en œuvre de l'accompagnement peut commencer** et notre consultant se déplace sur site selon un calendrier défini ensemble.
6. **La clôture de l'accompagnement** a lieu avec votre Conseiller ATLAS lorsqu'il/elle a la possibilité d'être présent(e) afin de vous accompagner sur le suivi des actions.

Contact téléphonique : 01 47 39 02 02

Mail : [info@agiliterh.fr](mailto:info@agiliterh.fr)  
Site web : [www.agiliterh.fr](http://www.agiliterh.fr)